



Conseil d'Administration Inserm
03 décembre 2019

Déclaration du Sgen-CFDT Recherche^{EPST}
sur le budget 2020 de l'Inserm

Le budget qui est soumis au vote des membres du CA est dans la continuité de ceux présentés les années précédentes.

Nous y voyons certes quelques points positifs :

- Dans le cadre du RIFSEEP l'alignement de l'IFSE des IT de l'Inserm sur les socles des personnels ITRF, même s'il persiste une différence significative avec les IFSE de la plupart des personnels des universités. Les montants servis restent également très en retrait des % moyens constatés dans la Fonction publique d'Etat ¹
- La poursuite du PPCR sous forme d'attributions de points d'indice pour tous les personnels
- Le maintien des recrutements et promotions, même s'ils restent insuffisants en particulier pour le passage CRCN / CRHC alors que le nombre de « promouvables » augmente

Nous constatons également plusieurs points négatifs :

- La subvention d'Etat (SCSP) hors mesure PPCR, n'augmente que d'environ 0,2% par rapport à 2019, même pas l'équivalent de l'inflation
- En corollaire la diminution de 0,65% des crédits de fonctionnement des équipes sur subvention d'Etat
- La non compensation par l'Etat de l'augmentation des socles IFSE des IT et toujours aucune mesure pour améliorer le régime indemnitaire des chercheurs. En dehors de la nécessaire réévaluation des rémunérations des personnels, à l'heure où le gouvernement en souligne la nécessité dans le cadre de la réforme des retraites, aucun signal n'est donné sur le budget 2020

Pour toutes ces raisons, notre vote ne sera pas contre la répartition proposée par la direction de l'Inserm, mais contre l'attribution de la subvention d'Etat qui est toujours en baisse compte tenu de l'inflation.

Le Sgen-CFDT Recherche^{EPST} votera donc contre le budget initial 2020.

¹ conclusions du groupe de travail n°2 sur le projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche